

LE BLEUET

Volume 17
Février 2006

Mot du président

Pour la direction du Syndicat, l'année 2005 fut remplie d'une gamme d'activités, accompagnée de résultats concrets, porteurs d'avenir, qui sont l'aboutissement de démarches et de concertation dans l'industrie du bleuët.

Quant à l'année 2006, elle s'annonce à plusieurs égards très fertile puisqu'elle doit être celle de la concrétisation suite aux ententes intervenues entre les parties, ainsi que du mandat confié récemment au Syndicat par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à la suite de son évaluation périodique en juin dernier.

En effet, le Syndicat et les intervenants de l'industrie doivent rechercher le plus large consensus possible afin d'élaborer un plan directeur à transmettre à la Régie en décembre 2006. Une demande que le Syndicat entend respectée.

Plan directeur de l'industrie du bleuët

Dans le cadre de son évaluation périodique, des interventions du Syndicat, à titre d'administrateur du Plan conjoint, sur la base des observations et problématiques soulevées, la Régie recommande au Syndicat :

- *D'élaborer un plan directeur de développement de la production et de la mise en marché du bleuët au Québec, en prenant en considération le contexte évolutif et concurrentiel de la production, de la transformation et des marchés. Ce plan devra être finalisé et approuvé par le conseil d'administration et par le comité restreint d'ici le 31 décembre 2006.*

De plus, la Régie (RMAAQ) précise que si le Syndicat n'est pas en mesure de concerter les énergies pour finaliser ce plan directeur, elle pourra envisager une nouvelle évaluation périodique pour décider des moyens à prendre afin que les intérêts des intervenants soient adéquatement pris en compte dans l'application et l'administration du Plan conjoint.

Développement de la production des terres publiques

Depuis que le Syndicat a obtenu du Gouvernement la contribution des terres publiques pour le développement de la production, certaines problématiques ont retardées la mise en œuvre de ce plan de développement. C'est pourquoi, le Syndicat a dû multiplier les démarches dans le but qu'il se réalise dans le meilleur délai.

Ces interventions ont donné des résultats, puisqu'au printemps 2006 « fin avril/début mai », 250 hectares doivent faire l'objet d'appels de proposition dans le secteur de la MRC Maria-Chapdelaine ainsi que 250 hectares dans le secteur de la MRC Domaine du Roy.

Le même nombre d'hectares devrait également faire l'objet d'appels de proposition à l'automne 2006 et au printemps 2007.

Ces potentiels seront publiés par le MRNFP dans au moins un des journaux régionaux. Nous invitons ceux et celles intéressés à le ou les consulter à cette période. Quant au Syndicat, dès que nous serons informé, nous vous aviserons par courrier.

Recherche et développement

Depuis l'encaissement des contributions, des projets furent mis en marche au cours de la dernière année alors que d'autres sont présentement à l'étude. Qui plus est, rappelons que les démarches du Syndicat ont permis d'obtenir d'importants engagements financiers de nouveaux partenaires. Signalons entre autre, les contributions financières de Développement Économique Canada, des MRCs de la région et de Ministères concernés.

Journée d'information

Nous vous informons que le Syndicat et le MAPAQ « direction régionale », travaillent en étroite collaboration à la préparation de cette activité annuelle qui doit se tenir le 14 mars prochain à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien.

Comme par les années passées, nous espérons la participation du plus grand nombre de producteurs à cette importante activité. Nous vous suggérons donc de l'inscrire à votre agenda. Cependant, vous recevrez l'invitation officielle dans les prochaines semaines.

Conférence des élus

Au cours des dernières années, nous avons constaté que l'industrie du bleuet était peu et mal connue de la majorité des élus et décideurs de la région. C'est pourquoi, le Syndicat a fait des représentations pour mieux leurs faire connaître les retombées qu'elle génère, de même que tout le potentiel non exploité. Ces démarches ont donné des résultats.

En effet, la conférence régionale des élus a adoptée récemment une résolution unanime pour la formation d'un comité afin de supporter et travailler avec les acteurs du bleuet au développement des secteurs d'activités de cette industrie régionale unique au Québec.

Il s'agit d'un gain important, du moins nous le souhaitons, puisque cette instance régionale reçoit une écoute favorable des divers paliers de Gouvernements.

Publicités

Nous incluons deux (2) publicités, selon la politique du Syndicat.

Veuillez noter que le Syndicat ne favorise aucun commerce, ni fournisseur. Elles vous sont transmises à titre d'information, le tout sans frais pour le Syndicat.